

INFORMATION

Cet « **Avis sur l'insensibilisation de la région palmaire/plantaire du pied du cheval par névrectomie ou neurolyse digitée** », adressé au Ministre de l'Agriculture en date du 1^{er} juillet 2019 et commandé à l'Académie Vétérinaire de France par le Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires par un courrier en date du 5 septembre 2018, répond à une attente sociétale en termes de bien être des équidés. C'est une préoccupation croissante de nos concitoyens à laquelle le Ministère de l'Agriculture se montre particulièrement attentif.

Si le traitement de la douleur du pied par névrectomie peut être une source de bien-être pour le cheval il peut, aussi, constituer une forme de dopage.

L'Académie Vétérinaire de France recommande que la mention de névrectomie figure dans le document d'accompagnement relatif à l'identification des équidés, pour autant qu'une harmonisation européenne soit mise en place.

A travers cet Avis, l'Académie vétérinaire de France s'adresse à tous les professionnels du Cheval avec l'appui de l'ensemble de la profession vétérinaire.

Ont participé au Groupe de Travail sur la névrectomie : Francis Desbrosse, Pascal Fanuel, Jean-Yves Gauchot, Christophe Hugnet, Michel Martin-Sisteron et Jean-Michel Vandeweerd